

Lignes Directrices de Gestion : An 1 de la mise en œuvre !

Les LDG « avancement/promotions » du MinArm sont parues. Elles sont le document de référence en matière d'avancement et de promotion pour les gestionnaires de ressources humaines, les autorités hiérarchiques, les agents ainsi que leurs représentants.

Pour l'UNSA Défense, ces LDG ont pour conséquences de faire disparaître un certain nombre de compétences du champ des commissions administratives paritaires même si un dialogue social demeure institué. Elles seront soumises à l'avis du comité technique ministériel (CTM) prochainement appelé comité social d'administration (CSA).

Vigilance !

Il convient d'être vigilant durant la période d'élaboration des comptes rendus d'entretien professionnel (CREP) dont les LDG disent « qu'ils constituent l'un des éléments pris en compte pour l'établissement des tableaux d'avancement et listes d'aptitude.

Budget 2021 du MinArm : +1,7 Mds Dialogue social : un atout majeur

Budget 2021 :

Le budget des armées va augmenter de 1,7 milliard d'euros en 2021. Les 2/3 iront à l'acquisition de nouveaux matériels.



Dialogue social :

La dernière étude de la DARES met en évidence l'importance du dialogue social pour les performances de l'entreprise. Pour l'UNSA, ce dialogue indispensable pour les agents implique que les responsables jouent le jeu.

Le dialogue social est un atout majeur.



Une vague de plans sociaux !

Comme nous le craignons à l'UNSA, la vague de suppressions de postes et de plans sociaux déferle : fermeture de l'usine Bridgestone de Béthune, suppressions de 475 postes chez Latécoère, suppressions de postes chez Auchan, fermeture de BorgWarner à Tulle avec 368 postes supprimés. Ce sont là des symboles, mais, ces symboles cachent une forêt de suppressions de postes qui se font sans bruit. Sous-traitants, PME-TPE, artisans, commerces, événementiels, travailleurs indépendants : c'est tous les secteurs qui sont ou vont être impactés par la crise liée au Covid ou par opportunisme de la part de grands groupes.

Plan de relance : des contreparties nécessaires....

L'UNSA partage la plupart des objectifs du plan de relance. Cependant, la période de débat parlementaire sur le PLF 2021 sera l'occasion d'exiger des contreparties aux aides accordées aux entreprises car elles bénéficient de baisses d'impôts pérennes, sans ciblage.

L'UNSA s'inquiète du peu de place dévolue à la relance du pouvoir d'achat des ménages, notamment des plus défavorisés. Or, la reprise économique est directement dépendante de la capacité à consommer des ménages et de leur reste à vivre.